

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

Interprétation et application de la Convention

Commerce et conservation d'espèces

TORTUE IMBRIQUEE

Le rapport ci-joint est soumis par la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC) conformément à la décision 14.86.*

COMMENTAIRES DU SECRETARIAT

- A. Le Secrétariat accueille avec satisfaction le résumé soumis par l'IAC dans lequel sont présentés les résultats de l'atelier régional sur la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique Ouest.
- B. Le Secrétariat note que l'atelier a conclu que le commerce régional de produits de la tortue imbriquée n'est pas signalé comme ayant un effet négatif sur la survie de l'espèce mais qu'il est considéré comme une motivation importante de la pêche ciblée à la tortue imbriquée. Il est indiqué dans le rapport que le suivi des prélèvements et du commerce devrait être amélioré dans la région des Caraïbes, en prenant en compte le fait que la consommation et le commerce nationaux illégaux sont des phénomènes généralisés qui perdurent dans la région.
- C. Le Secrétariat se félicite des deux actions recommandées lors de l'atelier et appuie l'initiative consistant à poursuivre la collaboration avec l'IAC et la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena).
- D. Le Secrétariat recommande que la Conférence adopte le projet de décision suivant:

PROJET DE DECISION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

A l'adresse du Secrétariat

- 15.xx Le Secrétariat collabore avec Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC) et la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) et son Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW) à élaborer une proposition conjointe pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en prenant en considération les résultats de l'atelier régional sur la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique Ouest.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.



RAPPORT DE GESTION

ATELIER RÉGIONAL SUR LA TORTUE IMBRIQUÉE DANS LA RÉGION DES CARAÏBES ET DE L'ATLANTIQUE OCCIDENTAL

ÉLABORATION D'UN CADRE DE COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA TORTUE IMBRIQUÉE *Eretmochelys imbricata* DANS LA RÉGION DES CARAÏBES ET DE L'ATLANTIQUE OCCIDENTAL

PUERTO MORELOS, QUINTANA ROO, MEXIQUE

du 23 au 25 septembre 2009

Ce document s'inscrit dans la réalisation des conditions de financement pour un atelier régional sur la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et Atlantique occidental. Il comprend un résumé des discussions et des résultats des groupes de travail et des séances plénières.

Comité Directeur :

Mexique :	Laura Sarti (DEPC-CONANP), Dámaso Luna (SRE)
États-Unis :	Earl Possardt (USFWS)
Pérou :	Jorge Zuzunaga
Antilles Néerlandaises :	Paul Hoetjes (MINA- VSO)
IAC:	Verónica Cáceres
Protocole SPAW :	Alessandra Vanzella-Khoury
Secrétariat CITES:	Robert Boljesic

Aide désignée au sein de l'organisation :

IAC:	Belinda Dick
Mexique:	Ana Rebeca Barragán (DEPC-CONANP)
	Aída Peña (UCAI – SEMARNAT)
	Antonieta Ricoy (UCAI – SEMARNAT)

Assistance logistique sur place :

CONANP:	Christiane Aguilar Girón
	Alejandro Pliego
	Marisela Garduño
Kutzari AC	Patricia Solis

Octobre, 2009

Introduction

L'atelier régional sur la tortue imbriquée de la région des Caraïbes et Atlantique occidental a été convoqué, du 23 au 25 septembre 2009, à Puerto Morelos, Quintana Roo, au Mexique.

Les objectifs de l'atelier visaient à évaluer le statut actuel des tortues imbriquées dans la région des Caraïbes et Atlantique occidental, en considérant fortement l'écologisme sur les plages de ponte mexicaines, comme un signe d'un avenir probable des populations de tortues imbriquées de la région, ainsi qu'à aborder les menaces qui pèsent sur l'intégrité de la population et sur l'habitat dans la région (y compris la capture, la sur récolte et le commerce illégal), afin de préparer une stratégie préliminaire de conservation régionale pour identifier les brèches et les priorités et pour encourager la collaboration régionale entre les gouvernements.

Contexte

La tortue imbriquée figure sur la liste des espèces en danger critique, menacées d'extinction de l'Union internationale pour la conservation de la nature – la liste rouge de l'UICN, qui reflète que la population mondiale a été réduite d'au moins 80% sur ses trois dernières générations. La population mexicaine de l'Atlantique était considérée la plus importante du bassin océanique ; à tel point qu'avant l'année 2000, deux cinquièmes des nids enregistrés dans la région des Caraïbes correspondait à une tortue imbriquée mexicaine. Après cette année 2000, contrastant avec le reste de la région, un déclin marqué a atteint 37 % du nombre des nids observés en 1999. Plusieurs causes ont été considérées, mais aucune n'a été prouvée.

En novembre 2004, des préoccupations ont été exprimées concernant le déclin des nids de la tortue imbriquée au Mexique lors du XII Atelier régional sur les programmes de conservation de la tortue de mer dans la péninsule de Yucatan. Un groupe de spécialistes et d'autorités environnementales se sont réunies en mars 2005 afin d'analyser les tendances des nids des espèces de la région. Les résultats ont été publiés dans les Débats de l'atelier « Vers la COP3 de l'IAC : Diagnostic du statut de la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) dans la péninsule de Yucatan et actions stratégiques ». En septembre 2007, des spécialistes mexicains se sont rencontrés à la Réunion préliminaire pour un diagnostic sur la tortue imbriquée dans le Golfe du Mexique et dans les Caraïbes. À cette occasion, ils ont intégré des données historiques sur les nids des tortues imbriquées dans la région et ont souligné les problèmes et les menaces à considérer en priorité. Un document en est découlé intitulé Résultats de la réunion du groupe de travail sur la tortue imbriquée dans l'Atlantique mexicain, où figure une compilation et une mise à jour, sur un contexte interdisciplinaire, d'une bonne partie de l'information sur la tortue imbriquée et son habitat au Mexique.

Pendant la troisième Conférence des parties de l'IAC, la résolution COP3/2006/R1 Conservation de la tortue Imbriquée (<http://www.iacseaturtle.org/English/download/COP3-2006-R1%20Imbriquée%20Res.pdf>) a été adoptée, laquelle fait pression sur les parties pour promouvoir les synergies entre la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC) et la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction (CITES), le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW), la Convention sur la conservation des espèces migratoires (CMS), l'Initiative des espèces migratoires de l'hémisphère occidental (WHMSI), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et autres traités et organisations internationales, ainsi que des organismes de pêche régionales, afin de faciliter le dialogue régional sur la gestion et la conservation de la tortue imbriquée et ses habitats. Le but de cette résolution est de soutenir l'organisation d'un atelier d'experts reconnus afin d'évaluer l'état actuel des populations de tortues imbriquées dans la région des Caraïbes et Atlantique occidental, et à présenter les meilleures méthodes disponibles de recherche et de conservation pour les espèces dans leur habitat marin.

À l'occasion de sa XIV Réunion, la Conférence des parties pour CITES (CoP14, La Haye, 2007) a adopté la Décision 14.86, qui instruit le Secrétariat de CITES à appuyer et à collaborer avec le IAC et la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la Région des Caraïbes (Convention de Cartagena), et le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW), dans la collecte de fonds, en vue d'organiser, avant la XV Réunion de la Conférence des parties, une réunion sur les tortues imbriquées de la région des Caraïbes et Atlantique occidental, pour promouvoir la collaboration, la planification et le partage d'informations dans la région, et de collaborer avec d'autres organisations et accords multilatéraux ayant un mandat concernant la conservation, la gestion et l'utilisation durable de cette espèce dans la région. Cette Décision demande, de la part des organisations, d'inclure des sujets liés au commerce illégal des tortues imbriquées dans l'agenda de la réunion régionale et d'y assurer la participation du Secrétariat de CITES en tant qu'observateur, ainsi que la participation des parties CITES de la région des Caraïbes. La Décision demande également à ces organisations de fournir un rapport où figurent les résultats de la réunion régionale, ainsi que, si possible, l'information sur les progrès accomplis concernant la mise en œuvre des plans de gestion

nationaux des parties de la région des Caraïbes et de soumettre ce rapport auprès de la XV Réunion de la Conférence des parties.

Un mémorandum de coopération a aussi été signé entre le protocole SPAW et le IAC, qui a demandé aux deux secrétariats de collaborer dans des actions, afin de lutter contre la diminution du nombre des tortues imbriquées au Mexique.

Les secrétariats de IAC, SPAW, CITES, le gouvernement du Mexique au nom du Secrétariat de l'Environnement et des Ressources naturelles, et le Fonds mondial de protection de la nature (WWF) ont fourni le financement nécessaire pour la réunion.

Développement de l'atelier

57 participants ont assisté à la réunion, y compris des représentants de 21 États et territoires, le Secrétariat *Pro Tempore* et les membres de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation de tortues de mer (IAC), les représentants des parties CITES, les représentants du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, 12 experts invités et 5 observateurs d'organisations non gouvernementales (voir Annexe 3 : Liste des participants).

L'atelier a été divisé en deux sections :

- 1) **Diagnostic de la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental.** – Des experts en biologie et conservation de la tortue imbriquée de la région ont fait les présentations suivantes (Annexe 1 : Ordre du jour de l'atelier)
- 2) **Session des groupes de travail.**

Un groupe a réalisé une analyse de viabilité des populations de tortues imbriquées dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental (WCR&WA), où les participants ont établi les attributs clés, y compris les processus écologiques, qui devraient être gardés pour assurer l'intégrité et la santé (viabilité) de la tortue imbriquée à long terme. Ils ont utilisé trois catégories pour l'évaluation de l'intégrité écologique :

1. **Nombre.** - Abondance de l'espèce
2. **État.** - Composition, structure et interactions biotiques
3. **Contexte du paysage.** - Processus écologiques à échelle du paysage et de la connectivité (migration)

Ce groupe a qualifié ces attributs en tant que *très bien*, *bien*, *correct* et *pauvre*.

Le reste des participants a été divisé en 5 groupes de travail, en se basant sur une estimation des menaces globales qui pèsent sur la tortue imbriquée dans la région et ont convenu en session plénière :

- Groupe 1 : Prise dirigée: pêcheries ciblées, pêcheries opportunistes,
- Groupe 2 : Prise accidentelle dans des filets et enchevêtrement dans les engins perdus,
- Groupe 3 : détérioration de l'habitat: infrastructure, lumières, suppression de la végétation
- Groupe 4 : détérioration de l'habitat: pollution et prédation non naturelle
- Groupe 5: Menaces liées aux politiques régionales inadéquates et réchauffement climatique

Pour chaque menace, la mortalité et l'état physique amoindri ont été évalués pour chaque stade du cycle de vie de la tortue imbriquée (le cas échéant). Dans ce contexte, le terme « état physique » correspond à la probabilité de chaque individu d'atteindre le stade suivant.

Chaque groupe de travail a travaillé sur une analyse détaillée des menaces sur la tortue imbriquée dans la région, en utilisant la méthodologie de Plan d'Action pour la Conservation (CAP) qui se sert d'information documentée, de statistiques et de connaissances anecdotiques de groupes et les organise de manière systématique et ordonnée, afin de développer des stratégies et des actions pour la conservation d'écosystèmes ou de populations d'intérêt.

Les groupes ont identifié et classé des sources de stress pour l'espèce, selon leur *gravité* (le niveau de lésions auquel on peut s'attendre pour le sujet de conservation pour les dix prochaines années en se basant sur les circonstances actuelles) et *l'envergure* (l'éventail de pression sur le sujet de la conservation auquel on peut s'attendre pour les dix prochaines années en se basant sur les circonstances actuelles). En ce qui concerne les menaces principales, chaque groupe a établi une analyse de la situation, dans laquelle les participants ont identifié, pour chaque menace, les acteurs directs, les actions à l'origine de la pression et les motivations des acteurs.

Résultats

Selon l'information sur les populations de tortues imbriquée disponible dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental, l'analyse de viabilité a rapporté l'évaluation suivante de l'intégrité écologique de l'espèce.

	Cibles de conservation	Contexte du paysage	État	Quantité	Classement de viabilité
	Classement actuel				
1	Tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occ.	Correct	Pauvre	Correct	Correct
	Classement de santé pour les projets de biodiversité				Correct

Pendant la discussion sur la viabilité, le groupe a discuté sur la présence d'écarts entre les connaissances, qui sont importantes pour l'évaluation de l'intégrité écologique des populations de la tortue imbriquée. Aussi, les protocoles de surveillance standard doivent être développés pour que les paramètres clés puissent surveiller les tendances et le statut des populations.

Les résultats de classification pour chaque menace, à chaque stade de cycle de vie, entraînant une mortalité ou un état physique affaibli, sont présentés au tableau ci-dessous. D'après cette analyse, les participants considèrent la mortalité de tortues adultes en mer et l'« état » amoindri des nids des femelles, comme des facteurs clés pour la survie des populations.

	Stress	Classement du stress
1	Mortalité des oeufs	Moyen
2	Mortalité des alevins	Moyen
3	Mortalité des juvéniles	Moyen
4	Mortalité des adultes en mer	Très élevé
5	Mortalité des femelles en période de ponte	Élevé
6	«état physique» amoindri des œufs	Moyen
7	«état physique» amoindri des alevins	Bas
8	«état physique» amoindri des juvéniles	Moyen
9	«état physique» amoindri des adultes en mer	Moyen
10	«état physique» amoindri des femelles en période de ponte	Très élevé

Pendant l'analyse des menaces, basée sur l'analyse simple de l'outil CAP, les participants ont identifié 40 sources de menaces, dont 10 prioritaires :

MENACES	ORIGINE DE LA MENACE	CLASSEMENT
Prises dirigées: pêcheries ciblées, opportunistes (<i>Groupe 1</i>)	(1) Pêche aux tortues	Moyen
	(2) Autres pêcheries (prises opportunistes et combinées)	Moyen
Prise accessoire par filet maillant et enchevêtrement dans les engins perdus (<i>Groupe 2</i>)	(3) Filet maillant	Élevé
	(4) Engins de pêche perdus	Élevé
Détérioration de l'habitat: infrastructure, lumières, suppression de végétation (<i>Groupe 3</i>)	(5) Infrastructure de la plage	Élevé
	(6) Lumière	Moyen
Détérioration de l'habitat: pollution et prédation non – naturelle (<i>Groupe 4</i>)	(7) Mammifères non autochtones (ratons laveurs, chiens, chats, mangouste, cochons)	Élevé
	(8) Déversement d'hydrocarbures et réactions	Élevé
Menaces liées aux politiques régionales inadéquates et au réchauffement climatique (<i>Groupe 5</i>)	(9) Manque de primes de collaboration des communautés pour la conservation	Très élevé
	(10) Changement des températures en haute mer (température, courants, etc.)	Très élevé

Même si un consensus n'a pas été atteint en matière de définition des priorités, les principales sources de menaces ont été analysées par les groupes pour produire une liste de 15 objectifs, en vue d'un programme régional de conservation de la tortue imbriquée, qui comprend plus de 32 stratégies et plus de 96 actions, afin d'améliorer la viabilité des populations et de minimiser les effets des menaces (Annexe 2 : objectifs et stratégies développés par les groupes de travail)

Les politiques régionales concernant la conservation de la tortue imbriquée et le commerce de produits à base de la tortue imbriquée ont été les deux points culminants des discussions de groupe.

Plusieurs politiques de gestion de la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental devraient être révisées, afin d'évaluer leurs impacts sur la conservation et les bénéfices relatifs pour les populations de la tortue imbriquée. Un accent a été mis sur l'importance de l'harmonisation des actions de conservation pour la tortue imbriquée dans la région.

Un commerce régional de produits de tortue imbriquée et de sous-produits n'as pas été signalé comme menace lors de l'analyse, mais il a été considéré comme une des motivations importantes de la pêche directe (soit accessoire ou opportuniste), lequel représente les 10 sources principales de menaces signalées. Au sein du Groupe 1, il a été mentionné que l'élimination du commerce comme une motivation, donnerait lieu à une réduction importante des pêcheries directes et opportunistes de l'espèce.

Pendant la discussion générale, il a été signalé que le commerce est un sujet important à aborder dans la région. Il a été mentionné que la surveillance des récoltes et du commerce (légal et illégal, national et international), ainsi que leur impact sur les populations de tortues imbriquée, devraient être améliorés dans la région des Caraïbes ; en prenant en considération le fait que la consommation et le commerce nationaux, légaux ou illégaux, sont des phénomènes généralisés qui subsistent toujours dans la région. Le représentant du Nicaragua a signalé que le commerce illégal reste un problème dans la région Caribéenne du Nicaragua, non par manque de lois, mais en raison de l'absence de surveillance et de contrôle des activités de commerce. Cette pratique doit être traitée le plus tôt possible. Les participants de la République Dominicaine ont reconnu que la récente réglementation sur le commerce dans le pays avait été obtenue grâce à la volonté politique des autorités environnementales actuelles, qui ont décidé d'agir et de mettre fin à ce commerce.

Pendant l'analyse des menaces et les discussions, il est devenu évident que des sujets importants pouvaient et devaient être abordés immédiatement, afin d'offrir des actions de conservation rapides et efficaces. Le comité directeur a décidé de demander à quelques participants de travailler sur 4 dossiers de projets à fournir pour obtenir un financement.

Ci-dessous, les titres de ces dossiers :

- 1) Réduction de la capture accessoire des tortues imbriquées dans la Région des Caraïbes
- 2) Réduction de la capture dirigée des tortues imbriquées et ses produits dans la région des Caraïbes
- 3) Identification des différentes unités de population de ponte dans la région des Caraïbes
- 4) Harmonisation des lois, des régulations de politiques pour la conservation des tortues Imbriquées *Eretmochelys imbricata* dans la région des Caraïbes.

Recommandations

Deux actions ont été recommandées lors de la session plénière :

- Structurer une proposition régionale conjointe IAC-CITES-SPAW pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) V, du mois de juin 2010, prenant en considération quelques actions identifiées pendant cet atelier, en soulignant la protection de l'habitat et le réchauffement climatique comme des axes majeures.
- Le secrétariat SPAW peut promouvoir une proposition de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

Les objectifs, stratégies, actions et indicateurs obtenus pendant l'atelier seront peaufinés davantage, en se basant sur la révision subséquente des participants et la consultation au sein du Comité directeur. Le document final pourrait être présenté à la CdP des Conventions internationales responsables de l'organisation de l'atelier, s'il contenait des recommandations directement pertinentes à ces conventions. Le document servira pour guider les actions de conservation régionale pour le rétablissement de la tortue imbriquée des Caraïbes.

ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

Mardi, **22 Septembre**

16:00	Inscription des participants – Salon Mallorca
-------	---

Mercredi, **23 Septembre**

Cérémonie d'ouverture – Salon Mallorca		
09:00 – 09:20	Paroles de bienvenue	Gregorio Sánchez Martínez Président de la municipalité
	Contexte régional de l'atelier. Objectifs, but et portée.	Verónica Cáceres – IAC
	Message d'ouverture	Alfredo Arellano – CONANP
PRESIDIUM		
Verónica Cáceres.	Secrétariat <i>Pro Tempore</i> IAC	
Robert Boljesic.	Officier scientifique en chef CITES	
Alessandra Vanzella.	Secrétaire Protocole SPAW	
Gregorio Sánchez.	Président municipal H. Aytto. Benito Juárez. Quintana Roo	
Javier Díaz Carvajal	Secrétaire du Développement urbain et de l'Environnement, Gouvernement de Q. Roo	
Alfredo Arellano	Directeur région de la Péninsule de Yucatán et des Caraïbes mexicaines. CONANP	
Laura Sarti	Coordinateur technique du Programme National de Conservation des Tortues de mer. Mexique CONANP.	
Gabriela Lima Laurent.	Déléguée du SEMARNAT à Quintana Roo.	

9:20 – 9:40	Information générale, Remerciements.	
SESSION DES PRÉSENTATIONS: État actuel des connaissances		
9:40 – 10:05	Vue d'ensemble de la biologie de la tortue Imbriquée dans la région des Caraïbes et l'Atlantique occidental.	Robert Van Dam
10:05 – 10:30	État actuel de la tortue imbriquée dans la Région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental: taille et tendances de la population	Didiher Chacon
10:30 – 10:55	Étude de cas: État actuel de la tortue imbriquée dans la région Caribéenne du Mexique	Vicente Guzmán
10:55 – 11:10	<i>Pause</i>	
Facteurs actuels de perte et déclin		
11:10– 11:35	Une vue d'ensemble des menaces régionales : état et tendances	Cathi Campbell
11:35 – 12:00	Observations comparatives du commerce des produits de la tortue imbriquée en République Dominicaine.	Paola Mosig
Gestion actuelle et actions de conservation		
12:00 – 12:25	Vue d'ensemble des conventions régionales liées à la conservation de la tortue imbriquée: SPAW et IAC	Alessandra Vanzella
12:25 – 12:50	Résultats des réunions de dialogue de CITES.	Robert Boljesic
12:50 – 13:15	Carte et vue d'ensemble des stratégies, projets, actions et acteurs qui ont lieu dans la région pour la conservation de la tortue Imbriquée	Karen Eckert
13:15 – 13:40	Leçons apprises d'un cadre de régulation sur la conservation des tortues de mer	Jack Frazier
13:40 – 14:40	Déjeuner	

Conception du cadre de collaboration		
14:40 – 15:10	Plénière 1) Explication de la méthodologie, terminologie et processus :: a) Consensus sur les objectifs du cadre de collaboration : Informations de clarification des objectifs b) Définition des objectifs c) Critères d'actions du cadre de collaboration d) Explication du réseau de travail et ses paramètres	Nestor Windevoxhel
Définition du pourquoi: Une liste des menaces prioritaires que pèsent sur la tortue imbriquée et son habitat		
15:10 - 18:00	Groupes d'atelier : Identification et définition des priorités des menaces : Menaces à l'habitat et menaces aux populations Habitat (détérioration ou changement de qualité) 1. Menaces à l'habitat dans la colonne d'eau 2. Menaces au substrat de l'habitat (e.g., récif corallien) 3. Menaces à l'habitat de ponte Populations (extraction) 4. Prise accessoire 5. Pêche ciblée 6. Braconnage	
	Chaque groupe d'atelier va : 1. Identifier les menaces spécifiques liées à chaque sujet. 2. Évaluer et qualifier l'impact (sur la portée de distribution, le cycle biologique, l'abondance et le succès de reproduction selon les valeurs suivantes : élevé, moyen et bas) 3. Définir l'étendue de l'impact(local, national ou régional) 4. Déterminer la tendance de la menace (en croissance, décroissance ou stable)	
18:00-18:30	Rencontre des rapporteurs pour établir une liste des priorités des menaces	Rapporteurs des ateliers, Présidents.
18:30	Fin de la journée	
20:00	Cocktail de bienvenue <i>Terraza Tequila</i>	

Jeudi, 24 Septembre

8:30 – 8:50	Socialiser et adopter la liste des menaces prioritaires	Plénière
Définir le pourquoi: Identifier les actions coopératives afin de prévenir/réduire/éliminer les menaces prioritaires		
8:50-13:00	Groupes d'atelier: Identification d'actions de collaboration: 1. Recherche, surveillance, évaluation et élaboration de rapports 2. Utilisation illicite et application des lois 3. Approches d'habilitation innovatrices (nouvelles technologies et pratiques, stimulants économiques et du marché) 4. Accroître la sensibilisation (éducation et assistance)	
	Chaque groupe d'atelier va : <ul style="list-style-type: none"> • Débattre son sujet assigné pour la région • Identifier les espaces vides, les déficiences, les succès et les points forts. • Identifier les principales parties prenantes • Développer des actions pour chaque sujet (actions de prévention, de contrôle et mitigation des menaces, actions pour combler les brèches en matière de recherche et de gestion et présenter des possibles 	

	propositions de recherche scientifique) Actions à identifier afin d'atteindre les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Être orienté vers des résultats spécifiques • Être mesurable • Avoir des produits livrables clairs • Avoir un horaire défini • Un impact significatif 	
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 17:30	Fixer les priorités: Les groupes de travail vont fixer par priorité les actions résultantes des sessions précédentes. Critères pour fixer les priorités : <ul style="list-style-type: none"> • Urgence d'action • Priorité régionale explicite • Possibilité de profiter d'opportunités uniques Faisabilité: Assurer une action concrète et produire des résultats en un temps fixe	
17:30 – 18:00	Séance plénière: Présentation récapitulative des priorités, Séance de clôture	Présidents de groupe
18:00	Fin de la journée	

Vendredi, **25 Septembre**

8:30 – 8:45	Révision du travail du jour précédent, questions	Nestor W.
8:45 – 13:00	Élaboration des horaires et des facteurs clés. Les groupes de travail définiront comment les actions seront menées à terme selon les priorités décidées lors de la session précédente. Chaque groupe fixera un horaire avec des actions à court, moyen et long terme.	
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 16:00	Continuation de la période de temps désignée par les groupes de travail	
16:00 – 17:00	Présentations finales des groupes de travail, commentaires sur les résultats, résumé et prochains pas	
17:00 – 17:15	<i>Pause-café</i>	
17:15 – 17:45	Présentation de structure et financement d'un programme régional pour la conservation de la tortue Imbriquée	
17:45 – 18:00	Commentaires finals, accords et conclusions. Cérémonie de clôture.	
18:30	Dîner d'adieu	

ANNEXE 2: Objectifs et stratégies développées par les groupes de travail**GROUPE 1: PRISE DIRIGÉE: PÊCHERIES CIBLÉES, PÊCHERIES OPPORTUNISTES**

Président: René Marquez

Objectif 1: D'ici 2014, réduire de 50% la prise dirigée des tortues imbriquées dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental.

- *Stratégie 1: Exécuter les lois concernant la protection efficace de la tortue imbriquée dans la région.*
- *Stratégie 2: Renforcer une structure légale pour la protection efficace de la tortue imbriquée dans la région.*
- *Stratégie 3: Créer une sensibilisation de l'état, des menaces et de la conservation de la tortue imbriquée dans la région.*
- *Stratégie 4: Une réduction significative des pêcheries ciblées et opportunistes menaçant la tortue imbriquée.*

GRUPE 2 : PRISE ACCESSOIRE PAR DES FILETS MAILLANTS ET PAR ENCHEVÊTREMENT DANS LES ENGINS PERDUS

Présidente : Cynthia Lagueux

Objectif 1: Au cours de 3 ans, réduire de 25 % les prises accessoires des tortues imbriquées dans des filets maillants

- *Stratégie 1: Réduire l'interaction entre les tortues imbriquées et les pêcheries de filets maillants*
- *Stratégie 2: Accroître la sensibilisation du public sur la problématique de la prise accessoire*
- *Stratégie 3: Créer des réformes du marché*
- *Stratégie 4: Améliorer les soins et la réhabilitation*

Objectif 2: Au cours de trois ans, réduire de 50 % le volume des engins de pêche perdus en mer et retrouvés dans l'habitat (marin) du littoral de la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental

- *Stratégie 1: Adopter une politique nationale concernant les engins de pêche perdus*
- *Stratégie 2: Capacité de construction pour le nettoyage de l'océan*
- *Stratégie 3: Une sensibilisation accrue du public concernant les engins de pêche perdus*

GRUPE 3 : DÉTÉRIORATION DE L'HABITAT: INFRASTRUCTURE, LUMIÈRES, ET SUPPRESSION DE VÉGÉTATION

Président: Carlos Diez

Objectif 1: 70% des parties prenantes de la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental ont une sensibilisation accrue des menaces qui pèsent sur la tortue imbriquée, notamment en matière d'infrastructures et de lumières pendant la prochaine décennie.

Stratégie 1: Concevoir des programmes ciblées de sensibilisation pour les parties prenantes.

Objectif 2: Changer d'ici l'année 2019 l'utilisation de lumières normales pour des lumières conviviales "amicales avec les tortues" sur 70% des développements proches des plages ou sur les sites de ponte dans la région des Caraïbes par le biais de primes.

- *Stratégie 1: Développer un programme de substitution des lumières pour des bâtiments qui ont un impact sur les plages de ponte de la tortue imbriquée dans la région*

Objectif 3: D'ici 2014, diminuer l'impact des développements côtiers sur les habitats clé pour la ponte des tortues dans la région des Caraïbes

- *Stratégie 1: Établir des lignes directrices pour harmoniser les standards de développement dans l'environnement côtier de la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental, en cinq ans, y compris des mesures de réaménagement côtier et des marges de reculement.*

GRUPE 4: DÉTÉRIORATION DE L'HABITAT: POLLUTION ET PRÉDATION NON NATURELLE

Président: Robert van Dam

Objectif 1: Réduire les déchets solides sur les plages de ponte de la tortue imbriquée de 25% en 5 ans, afin d'améliorer son état physique, son succès de reproduction et l'état de son habitat.

Stratégie 1: Développer une politique régionale qui encourage l'élimination correcte et le recyclage par le biais de primes, de l'éducation et de la mise en application.

Objectif 2: Protéger l'habitat crucial de la tortue imbriquée (plage de ponte et comportement de recherche de nourriture) en minimisant l'impact des déversements d'huile et de produits chimiques dans la région des Caraïbes pendant la prochaine décennie.

- *Stratégie 1: Établir une compilation sur des informations mises à jour pendant les 10 dernières années sur l'impact des déversements d'huile et de produits chimiques dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental.*
- *Stratégie 2: Établir une stratégie régionale pour la réduction des impacts des déversements d'huile et de produits chimiques sur des habitats cruciaux de la tortue imbriquée.*
- *Stratégie 3: Mettre en application la désignation de la région des Caraïbes en tant que « zone spéciale » pour la navigation, tel que cela a été spécifié aux Annexes I et II de la Convention MARPOL.*
- *Stratégie 1: Rechercher des informations sur la prédation des nids sur des plages de ponte de la tortue imbriquée et revoir les lois et les politiques existantes concernant les prédateurs non autochtones dans la région des Caraïbes.*

- *Stratégie 2: Développer une stratégie régionale pour le contrôle des prédateurs non autochtones dans la région des Caraïbes*

GROUPE 5: MENACES LIÉES AUX POLITIQUES RÉGIONALES INADÉQUATES ET AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Président: Eduardo Cuevas

Objectif 1: D'ici 2012, avoir un processus en cours d'harmonisation de la conservation et des efforts de protection pour la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes

- *Stratégie 1: Mettre en place des stratégies d'assistance afin de remplir les écarts liés aux lois et règlements des politiques de gestion existantes pour la tortue imbriquée dans tous les pays de la Région des Caraïbes et de l'Atlantique occidentale*
- *Stratégie 2: Une harmonisation régionale des politiques de conservation des tortues, y compris aborder des stratégies cruciales pour faire face aux principales menaces, par le biais d'un programme de conservation pour la tortue marine.*

Objectif 2: D'ici 2014, avoir une stratégie régionale pour des primes ou encouragements plus importants destinés à la conservation

- *Stratégie 1: Reconnaissance des communautés qui conservent leurs tortues à travers des bourses de santé et d'éducation.*
- *Stratégie 2: Un lobby pour la distribution des fonds du gouvernement pour la conservation des tortues.*
- *Stratégie 3: L'éducation des responsables et des principales parties prenantes des ONG.*

Objectif 3: D'ici 2020, des plans nationaux d'adaptation au réchauffement climatique sont mis en œuvre dans tous les pays des tortues imbriquées de la Région des Caraïbes

- *Stratégie 1: By 2015, diagnostic des sites potentiels de ponte pour la tortue imbriquée sous des conditions climatiques future de la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental*
- *Stratégie 2: Une structuration des plans d'adaptation au réchauffement climatique pour chaque pays de la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidental*

Objectif 4: D'ici 2020, 20% des zones retouchées identifiées comme résilientes au climat en tant que bases de recherche de nourriture régional clés sont protégées en réseaux de MPA.

- *Stratégie 1: Identification et protection des zones retouchées de coraux et d'éponges, résilientes au climat, dans les bases de recherche de nourriture clé de la tortue imbriquée.*

Objectif 5: D'ici 2020, chacune des bases régionales clés pour nourriture de la tortue imbriquée a un plan de gestion et de conservation, y compris la mitigation des éléments non climatiques

- *Stratégie 1: Révision ou création de plans de gestion clés pour les zones de nourriture des tortues imbriquées, y compris des mesures de mitigation contre les facteurs stressants non climatiques.*

Objectif 6: D'ici 2020, un rapport des sexes adéquat est produit dans chaque stock génétique de la Région des Caraïbes afin d'assurer la viabilité des populations et le rétablissement.

- *Stratégie 1: Établir une gestion régionale pour la conservation d'habitats cruciaux de ponte dans des conditions adéquates pour la production de rapports des sexes naturels pour la population de tortues imbriquée.*

Objectif 7: D'ici 2020, les recherches de la communauté tiennent compte des impacts des changements dans les conditions de haute mer sur la viabilité des populations de tortues imbriquées.

- *Stratégie 1: Des institutions de recherche pour coordonner des efforts pour comprendre la contribution relative des impacts des conditions de l'océan en haute mer, sur les populations des tortues imbriquées dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique occidentale.*

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS

Représentants des pays				
Pays	Nom	Institution	Téléphone	Courrier électronique
*Antigua-et-Barbuda	Tricia Lovell	Senior Fisheries Officer	Tel/Fax: 268 462-1372	fisheriesantigua@gmail.com, tricial@lycos.com
*Barbade	Julia Horrocks	Professor, Faculty of Pure and Applied Sciences, Dept. of Biological and Chemical Sciences, University of the West Indies	Tel: 1-246-438-7761 Fax: 1-246-438-7767	heritage@barbados.gov.bb, julia.horrocks@cavehill.uwi.edu
Belize	Isaias Majil	MPA Coordinator, Fisheries Department	Tel: 224-4552 fax: 223-2983	Isaiasmajil@yahoo.com, isaias.majil@gmail.com
*Bermudes	Mark Outerbridge	Bermuda Turtle Project Coordinator, Bermuda Zoological Society & WIDECAS country coordinator	Tel: 441-293-2727 ext 139 Fax: 441-293-6451	mouterbridge@gov.bm
Brésil	Gustave Lopez	Regional Coordinator, Bahia, Projeto Tamar, Fundacion Pro-Tamar	Tel: (+55 71) 3676-1045 Fax: (+55 71) 3676-1067	guslopez@tamar.org.br
* Iles Caïman	Janice Blumenthal	Department of Environment	Tel: 345-949-8469 Fax: 345-949-4020	Janice.Blumenthal@gov.ky or Janice.Blumenthal@gmail.com
Colombie	Diana Gómez López	Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras José Benito Vives de Andrés (INVEMAR)	Tel: (+57) 54380808 Ext.: 250 Fax: (+57) 54233280	disag2@yahoo.com.mx, digomez@invemar.org.co
Costa Rica	José Francisco Saballo López	Área de conservación la amistad Caribe, MINAET	Tel: (506) 2756 6014 Fax: (506) 2756 6014	gumbe312hotmail.com
République Dominicaine	Cecilia Hernández Peña	Encargada Depto. Regulaciones y Controles de la Dirección de Biodiversidad y Vida Silvestre, Subsecretaria de Áreas Protegidas y Biodiversidad, Secretaria de Estado de Medio Ambiente y Recursos Naturales	Tel: (809) 472-4204 Exts. 296 Y 23 (809) 472-4354 (directo)	ceciliah50@hotmail.com, cecilia.hernandez@medioambiente.gob.do
*France Martinique	Rozenn Le Scao	National Wildlife and Hunting Agency	Tel: + 33 (0) (596) 696 234 235	Rozenn.LE-SCAO@developpement-durable.gouv.fr
Guatémala	Jose Martinez Mencos	Jefe de la Sección de Recursos Hidrobiológicos Consejo Nacional de Áreas Protegidas	Tel: (502) 5301-1292 Fax: (502) 2251-8588	josemartinezmencos@yahoo.com jmartinez@conap.gob.gt
*Guyane	Dominique Saheed	Senior Environmental Officer	(592) 225-7232/6 (592) 619-2168	dominiquesaheed@yahoo.com dominiquesaheed27@gmail.com
*Jamaïque	Andrea Donaldson	National Environment and Planning Agency	(876)754-7540 ext. 2227 Fax: 512-9191	adonaldson@nepa.gov.jm

*Nicaragua	Karen Joseph	Delegada Regional Instituto Nicaraguense de Pesca INPESCA	Tel: 505 25722344	karenmjs@yahoo.com
Sainte-Lucie	Nelson Thomas	Department of Fisheries	Tel: (758) 468-4135 or 468-4140 Fax: (758) 452-3853	deptfish@slumaffe.org
*Trinité-et-Tobago	Stephen Poon	Forester, Wildlife Section, Forestry Division	Tel: 1 868 2914832 Fax: 1 868 645 4288	poon_st@hotmail.com
*Îles Turques et Caïques	Wesley Clerveaux	Director, Department of Environment & Coastal Resources	Tel: (649)-941-5122 Fax: (649)-946-4793	wvclerveaux@gov.tc
*Royaume-Uni Iles Vierges britanniques	Mervin Hastings	Sr. Marine Biologist, Ministry of Natural Resources & Labour-Conservation & Fisheries Department	Tel: 1 (284) 468 9678 Fax: 1 (284) 494 2670	mhastings@gov.vg, mervin_hastings@hotmail.com
Etats-Unis d'Amérique	Earl Possardt	US Fish and Wildlife Service	703 358 2277	Earl_Possardt@fws.gov
Vénézuela	Begoña Mora Celis	Jefe de División en la Dirección de Fauna. Ministerio del Poder Popular para el Ambiente, Oficina Nacional de Diversidad Biológica	Tel : 58212 408 2123, 4082124 Fax : 58212 408 2109	moraceli@gmail.com, bmora@minamb.gob.ve
Experts invités				
	Didiher Chacón	Coordinador Programa para America Latina WIDECAS	Tel : (506) 2261-3814 Fax : (506) 2260-5789	dchacon@widecast.org
	Robert van Dam	Chelonia Inc	599 786-9909	rpvandam@yahoo.com
	Paola Mosig Reid	Oficial de Programa TRAFFIC Norteamérica/ WWF México	Tel: 52 (55) 52 86-56 31 ext. 232 Fax: 52 (55) 52 86 56 37	pmosig@wwfmex.org
	Carlos Drews	WWF		cdrews@wwfca.org
	Karen Eckert	WIDECAS		keckert@widecast.org
	Cynthia Lagueux	Wildlife conservation society		clagueux@wcs.org
	*James Richardson	Odum School of Ecology, University of Georgia	Tel: (706) 542-6036 or 706-410-4025 (cell) Fax: (706) 542-4819	jamesir@uga.edu
	Yolanda León	Universidad INTEC y Grupo Jaragua, Santo Domingo, Rep Dominicana	Tel: (809) 567-9271 x426 Fax: (809) 549-3180	ymleon@intec.edu.do
	*Cristina Ordoñez	Caribbean Conservation Corporation	Tel: (507) 66715794 Fax: (507) 7579962	cristinao@ccturtle.org crisespino@yahoo.com
	*Carlos Diez	Coordinador Nacional del Programa Tortugas Marinas de Puerto Rico, Dept. de Recursos Naturales y Ambientales de Puerto Rico	Tel: (787) 453-6484	cediez@caribe.net
	*Zandy Hillis-Starr	U.S. National Park Service, Buck Island Sea Turtle Research Program	Tel: (340) 773-1460 x 235 Fax: (340) 719-1791	zandy_hillis-starr@nps.gov
Facilitateur				
	*Nestor Windenvoxel			nwindevoxhel@gmail.com

Comité directeur / d'organisation				
	Laura Sarti	Coordinadora Técnica del Programa Nacional para la conservación de Tortugas Marinas CONANP	Tel: 54 49 70 71. 54 49 70 00 ext. 17 163	lsarti@conanp.gob.mx
	Ana Barragán	Especies prioritarias para la conservación CONANP	Tel : 55 54 49 7071 red 17071	abarragan@conanp.gob.mx
	*Aida Peña	SEMARNAT		aida.pj@smarnat.gob.mx
	*Antonieta Ricoy	SEMARNAT		maria.ricoy@semarnat.gob.mx
	Veronica Caceres	CIT		secretario@iacseaturtle.org
	Belinda Dick	CIT		contact@iacseaturtle.org
	Earl Possardt	(US Representative see above)		
	Alessandra Vanzella	SPAW		avk@cep.unep.org
	Paul Hoetjes	MINA Curacao		paul@mina.vomil.an
	Jorge Zuzunaga			jzuzunaga@produce.gob.pe
Traducteur				
	Leticia Saenz			
Membres du Comité IAC				
Comité Scientifique	Jack Frazier	Researcher, Conservation and Research Center, Smithsonian Institution	Tel: (540) 635 6564 Fax: 540 635 6551	kurma@shentel.net
Comité Consultatif	Alberto Abreu	Instituto de Ciencias del Mar y Limnología, UNAM	Tel: (+52 669) 985 2848 Fax: (+52 669) 982 6133	Alberto.abreu@ola.icmyl.unam.mx
Comité Scientifique	René Marquez			lkempii@prodigy.net.mx
Autres participants				
	Juan Carlos Cantú	Defenders of Wildlife	Tel: (52 55) 5596-2108 Fax: (52 55) 5245-8300	iccantu@defenders.org
	Rebecca Regnery	Humane Society International	Tel: (301) 258-3105 Fax: (301) 258-3082	rregnery@hsi.org
	Rhema Kerr Bjorkland	Duke University Center for Marine Conservation	Tel: (252) 504-7692 Fax: (252) 504- 7648	rhema.bjorkland@duke.edu
	Eduardo Cuevas	PRONATURA		ecuevas@pronatura-ppy.org.mx
	Nelson Andrade	SPAW		
	Eduardo Fuentes	SEMARNAT Q. Roo	Tel:019838350204	eduardo.fuentes@qr.semarnat.gob.mx
	Petra Montoya	Ecologia Cancun		petramontoya@hotmail.com
	Lorena Flores	Ecologia Cancun Coord. Tortugas marinas		lorrs_7a@live.com.mx
	Cathi Campbell	Wildlife Conservation Society	352 376-6394	Ccampbell59@gmail.com